Satisfecit du gouvernement ? Toutes les raisons de faire grève le jeudi 28 septembre

Croissance plus forte que prévue, embellie sur le front de l'emploi, hausse du pouvoir d'achat selon l'Insee …
Pourtant, avec 17 % des salariés au SMIC, 50 % qui gagnent moins de 1,5 fois le SMIC, avec 12 % de la population au dessous du seuil de pauvreté, il n'y a guère de raison de pavoiser.
Les personnels de l'éducation, de la formation, de la recherche et de la culture sont, comme l'ensemble des salariés, largement concernés par la précarisation de l'emploi, la perte de leur pouvoir d'achat, la dégradation de leurs conditions de travail, la perte du sens de leurs missions.
Pendant ce temps, Gilles De Robien courtise les organisations syndicales en les invitant en Autriche, en Suède puis en Flandres. Proposition jugée indécente, au regard des suppressions d'emplois, ce qui a conduit notre organisation à refuser d'y participer.

Sur le front de l'emploi, le budget 2007 annonce 15 000 suppressions de postes dans la Fonction Publique dont 8 700 pour la seule Education nationale. Plus de 25 000 postes d'enseignants supprimés en cinq ans, près de 100 000 pour l'ensemble de l'encadrement éducatif ! La baisse démographique sert de justificatif récurent à ces mesures alors que la situation des jeunes et leurs perspectives d'avenir se détériorent de plus en plus.

Pour ce qui concerne la recherche et l'enseignement supérieur les promesses de Jacques Chirac de créer 3000 postes en 2007 et un milliard supplémentaire par an n'ont pas été tenues. Seuls 1568 postes sont prévus en 2007. Le vote des assemblées sur le pacte pour la Recherche prévoyait une hausse en 2007 de 970 millions d'euros du budget de la recherche et l'enseignement supérieur (hors vie étudiante). Le gouvernement ne s'engage que sur la moitié avec une hausse de 2,6% correspondant à 537 millions

Cette politique de destruction de l'emploi public s'accompagne bien évidemment d'un accroissement de la précarité. Ainsi, les 50 000 emplois vie scolaire recrutés sur des contrats de 10 mois, sans obligation de formation de la part de l'employeur, vont venir renforcer les rangs des assistants d'éducation, des auxiliaires de vie scolaire, des assistants pédagogiques, enfin des contractuels et vacataires largement utilisés par le ministère.

Tout cela n'est pas sans conséquences sur les missions d'accueil, d'éducation, de formation et de recherche du service public ;

- Ainsi ce sont de plus en plus de personnels « rattachés administrativement » auprès d'établissement et non plus nommés sur des postes stables, ce qui remet en cause la continuité et l'efficacité du travail des équipes.
- C'est la suppression des « heures déchargées » pour la préparation et l'entretien du matériel de labo, pour assurer des formations en IUFM, pour le suivi des parcs informatiques, …

- C'est le manque récurrent de personnels de santé (infirmiers, médecins) et d'assistants sociaux, ainsi que de psychologues scolaires et de conseillers d'orientation…

Last but not least, à cela s'ajoute une revalorisation des salaires de 0,5 % dans la fonction publique au 1er juillet, revalorisation notoirement insuffisante face à la flambée des prix de cet été, revalorisation enfin, qui ne règle pas le contentieux salarial 2000 / 2005.

De longue date, la FERC - CGT dénonce les politiques menées en matière de services publics, notamment les restrictions budgétaires et leurs traductions en termes d'emplois.. Ces « économies » démagogiques et à courte vue ne prennent pas en compte les coûts des conséquences qui en résultent pour la société. Elles accroissent les inégalités et génèrent encore plus de précarité.
Ainsi, toutes les raisons existent pour que l'ensemble des salariés de nos secteurs se mobilise le … septembre prochain.

La FERC-CGT appelle donc ses organisations, ses syndiqués, l'ensemble des salariés de ses secteurs d'activité à faire ;

Grève le jeudi 28 septembre et à s'inscrire dans les manifestations prévues ce jour.

Bulletin de syndicalisation ou de contact

NOM ..…..... …….Prénom……..

Adresse personnelle…...….....

Commune.....….....…… …… Code postal ……

e-mail…...…….…….....…Tél …...……

Etablissement ….……

Commune.....…….. Code postal……

A retourner à ; Ferc-Cgt, 263 rue de Paris, case 544, 93515 Montreuil cedex

Tel : 01 48 18 82 44 – Fax :01 4988 07 43 - e-mail : ferc@cgt.fr - internet : www.ferc.cgt.fr

Montreuil, le 31 aout 2006